

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Band: 51 (1978)
Heft: 4

Vereinsnachrichten: Logis Suisse SA : Convocation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Logis Suisse SA

Assemblée annuelle

Convocation

**à Olten,
le 22 avril 1978**

5^e assemblée générale ordinaire

jeudi 11 mai 1978, à 15 h., au Restaurant Bürgerhaus,
Neuengasse 20, Berne.

Ordre du jour

1. Rapport de gestion 1977.
2. Comptes annuels et bilan au 31 décembre 1977.
Rapport et proposition de l'organe de contrôle.
3. Décharge aux organes responsables.
4. Nominations complémentaires au Conseil d'administration.
5. Nomination de l'organe de contrôle.
6. Divers.

Logis Suisse SA
Dr E. Leemann E. Müller

Zurich, le 8 mars 1978.

L'assemblée générale statutaire des délégués, qui a lieu tous les deux ans, s'est déroulée l'année dernière à Neuchâtel. C'est pourquoi l'USAL organise cette année une journée d'étude sur le thème suivant:

«La rénovation des logements existants»

Les aspects suivants seront traités:

- L'aide de la Confédération, par Th. C. Guggenheim, directeur de l'Office fédéral du logement.
- Explications générales, par O. Nauer, conseiller national, directeur de la Allgemeine Baugenossenschaft Zurich.
- Procédures, par P. Cerliani, architecte, président de la société coopérative Neubühl à Zurich.
- Financement et répercussions sur le loyer, par E. Leemann, directeur général de la Banque Centrale Coopérative, à Bâle.

Les débats seront dirigés par E. Matter, président de la Société coopérative de cautionnement hypothécaire pour les coopératives suisses de construction et d'habitation.

Programme

- 9. h. 30: ouverture de la séance par A. Maurer, président de l'USAL.
- 12. h. 30: repas en commun à l'Hôtel Schweizerhof.
- 16. h.: clôture de l'assemblée.

Lieu

Hôtel Schweizerhof à Olten.

Note: Les exposés et les débats se dérouleront en allemand. Des renseignements supplémentaires peuvent être demandés auprès du Secrétariat central de l'USAL (tél. 01/28 42 40) à Zurich.